



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 61513

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité si elle est en mesure actuellement de pouvoir annoncer à la représentation nationale, comme l'avait fait en son temps la précédente ministre, l'état actuel du financement du fonds de réserve des retraites. Il apparaît qu'en l'état actuel des informations qui avaient été données l'année dernière en mars, il y aurait un manque à gagner particulièrement important, provoqué par le financement de la mise en place de la loi sur la réduction du temps de travail, le remboursement de la dette de l'Etat envers les régimes complémentaires et la création de l'allocation personnalisée autonomie. Par conséquent, il lui demande donc à quel moment le Gouvernement mettra en place les réformes structurelles nécessaires qui avaient fait l'objet de plusieurs réflexions et notamment en 1991 avec le Livre Blanc sur les retraites.

Texte de la réponse

Afin de conforter le financement du fonds de réserve pour les retraites, des mesures nouvelles ont été votées dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale et de la loi de finances pour 2002 : il a notamment été décidé de majorer à 65 % la part du prélèvement social de 2 % qui lui est affectée (art. 67 de la loi de financement pour 2002) et de reverser au fonds l'intégralité du produit des licences UMTS perçu en septembre 2001 et attendu en 2002 au titre de la souscription de deux nouveaux opérateurs (art. 33 de la loi de finances pour 2002). Enfin, le fonds devrait recevoir en 2002, à hauteur de 1,24 milliard d'euros maximum, les recettes de privatisation liées à l'ouverture du capital de la société Autoroutes du Sud de la France (art. 34 de la loi de finances pour 2002). Fin 2001, les réserves du fonds de réserve pour les retraites s'élevaient ainsi à 7 milliards d'euros et elles atteindront 13 milliards d'euros à la fin 2002.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61513

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3048

Réponse publiée le : 22 avril 2002, page 2111